



Pensée de saison

«L'automne est le printemps de l'hiver»

Henri de Toulouse Lautrec

► AGENDA

- **Mardi 11 octobre**
Repas dansant (Amicale St-Félix)
- **Vendredi 14 octobre**
AG du Comité départemental d'athlétisme
- **Samedi 15 octobre**
Loto (Football)
- **Samedi 29 octobre**
Théâtre (Smarvencène reçoit Vouneuil sur planches)
- **Samedi 5 et dimanche 6 novembre**
Compétition de Tir à l'arc (Archers de Smarves)

**VENDREDI
11 NOVEMBRE**
Commémoration
de l'armistice

- **Dimanche 20 novembre**
Bourse aux jouets (APE)
- **Samedi 26 novembre**
Fête des Lumières (ACTISmarves)
- **Jeu 15 décembre**
Fête de Noël (PEP)
- **Samedi 17 et dimanche 18 décembre**
Championnat départemental de Tir à l'arc (Archers de Smarves)
- **Mardi 20 décembre**
Goûter de Noël (Amicale St-Félix)
- **Samedi 31 décembre**
Réveillon dansant (Football)
- **Dimanche 8 janvier**
Voeux municipaux
- **Samedi 21 janvier**
Concert (EMIL)
- **Dimanche 22 janvier**
Loto (Restos du coeur)
- **Samedi 21 et dimanche 22 janvier**
Compétition de Tir à l'arc (Flèche Pictave)

Mairie de Smarves

Tél. 05 49 88 54 60

Fax. 05 49 52 44 36

smarves@cg86.fr

http://www.smarves.fr



Éditorial

La rentrée ...un mois déjà!

Pour que celle-ci puisse être localement agréable à tous, les différents services municipaux sont restés très actifs malgré la chaleur de ces mois d'été.

Que ce soit tant dans les périmètres associatif, scolaire qu'économique, l'opération des 16-18 ans a permis de remettre à niveau bien des équipements, bien des espaces de jeux. Le chantier de jeunes dédié aux 14-16 ans a participé à l'animation locale en proposant des temps d'échanges intergénérationnels aussi bien avec les résidents de l'EHPAD qu'avec les jeunes enfants via les assistantes maternelles à domicile résidant sur la Commune.

Les services techniques, quant à eux, ont su allier vacances et obligations professionnelles permettant ainsi la continuité du service public. Les personnels des services scolaire et périscolaire se sont appliqués dans le grand nettoyage des classes et autres salles d'évolution.

Les services administratifs eux aussi ont été présents tout l'été pour répondre aux attentes de la population, aux attentes de nos visiteurs.

Je n'oublie pas tous ceux qui, bénévolement et dans l'ombre apportent leurs idées, leur savoir-faire pour créer, valoriser, soutenir le travail de chacun. Je n'oublie pas les élus qui ont pu se rendre disponibles durant quelques heures, quelques jours, pour encadrer tel ou tel groupe, telle ou telle activité, superviser tel ou tel chantier.

La force de notre Commune, c'est cette culture du bénévolat, du partage citoyen, du service public.

Que chacun en soit ici remercié.

MERCI A TOUS!

Philippe BARRAULT
Maire de Smarves

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Camille
(animatrice du Local jeunes)



Le Local jeunes est un lieu convivial et de partage. Il réunit les jeunes de Smarves, en période scolaire, le vendredi de 18h15 à 22h15 et le samedi de 17h à 22h. Ils participent au choix des repas et des activités (soirées cinéma, activités manuelles, jeux sportifs, grands jeux...) et gèrent leur Local en présence d'un animateur (ménage, préparation des repas, etc).

En période scolaire: l'accueil jeunes n'exige pas d'inscription

à la journée. Toutefois, certaines sorties limitées en nombre de places peuvent nécessiter une inscription. Une adhésion à l'association l'Arantelle est obligatoire (5€ -16 ans et 8€ +16 ans) et une participation financière à l'année est demandée (3,90€ à 5,50€). Chaque jeune doit remplir un dossier médical et un contrat spécifique (Passe-relle) est établi entre la famille, le jeune et l'animateur afin de définir les règles de vie et les conditions de participation au Local.

Des activités diverses : en 2016, les jeunes ont préparé et organisé un grand jeu de piste et des jeux théâtraux dans le cadre de la journée portée par l'association Smarvoise « Jour de Fête ». Cet été, un camp a aussi été organisé; sept jeunes, accompagnés de deux animateurs, sont partis à La Palmyre durant cinq jours. Différentes activités ont été mises en place (stand up paddle, jeux sportifs, baignades, visite du zoo de La

Palmyre...). Les jeunes ont organisé toute la vie collective du camp.

Pendant les vacances scolaires: un accueil est aussi mis en place. Une plaquette précisant toutes les activités est alors éditée; elle est disponible au Local jeunes, à la mairie de Smarves et à l'Arantelle environ deux semaines avant chaque période de vacances. Elle est également transmise aux familles et précise les dates et horaires d'ouverture du Local; les jeunes doivent compléter obligatoirement un coupon d'inscription. Les activités proposées sont également définies en amont avec les jeunes. Le Local peut être ouvert en après-midi, en soirée ou en journée entière; une participation financière est parfois demandée pour certaines sorties.

Le succès du Local jeunes est rendu possible grâce à une mutualisation entre la Commune, l'Arantelle et les familles.

Continuons en ce sens!

Édition et crédits photos :

Mairie de Smarves

Rédaction : Nathalie VALET, Claudine PAIN-DEGUEULE,

Thierry MONTERO, Vincent BILLY

Directeur de publication : Philippe BARRAULT

Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication :

LUBICOM - 1 allée du Bois Renard - 86 240 Ligugé

Tirage : 1 300 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



«Une journée placée sous le signe de la découverte et du sourire»



Fête de la musique



Réalisation du chantier jeunes

VIE ASSOCIATIVE

Forum des Associations pour faire connaissance

Thierry MONTERO

Temps fort pour les associations, le traditionnel Forum organisé par la commune s'est déroulé le samedi 10 septembre à l'Espace F. Rabelais. Au-delà du soutien accordé aux associations tout au long de l'année,

ce rendez-vous est un moment de convivialité et d'échanges.

C'est désormais une tradition. La rentrée de septembre rime avec découverte ou redécouverte de la vitrine du monde associatif Smarvois. Dans le souci d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, la commune de Smarves organise chaque année le Forum

des Associations. Celles-ci peuvent présenter leur structure à un public qui, de son côté, peut découvrir, redécouvrir, comparer, tester et choisir une activité. Culturelles, artistiques, sportives, solidaires, les Smarvoises et Smarvois peuvent y pêcher de nombreuses idées d'activités pour leurs loisirs et ceux de leurs enfants.

Constituant l'ADN de la vie locale Smarvoise, les associations jouent un rôle majeur pour la vie de la cité et le mieux vivre ensemble. Merci à celles et ceux qui ont fait du bénévolat un principe fondamental de leur dévouement et de travail pour les autres.

URBANISME



La Médiathèque

Claudine PAIN-DEGUEULE

Un point sur les travaux

Comme cela arrive parfois dans l'exécution de chantiers importants, celui de la médiathèque n'échappe pas aux aléas économiques ou techniques. L'entreprise titulaire des lots terrassement, voirie et réseaux divers et espaces verts a été placée en liquidation judiciaire et n'a pas trouvé repreneur. En conséquence, le conseil municipal a dû résilier le marché d'origine et attribuer les prestations restantes à une autre entreprise. D'autre part, une poutre en lamellé collé a été livrée défectueuse et a dû être remplacée, occasionnant un retard de trois semaines. Le bâtiment est maintenant hors d'eau et hors d'air; l'étanchéité et l'isolation du toit sont achevées, les cloisons sèches ont été posées mi-août. L'électricien et le chauffagiste sont maintenant à pied d'œuvre en attendant la pose

du bardage extérieur. Les travaux devraient être achevés début 2017. En septembre a débuté la consultation pour l'équipement mobilier et numérique.

Le recrutement du personnel

Près de trente personnes ont répondu à l'appel à candidatures pour le poste de responsable de la médiathèque. Après une sélection sur dossiers rendus anonymes, quatre candidates ont été reçues en entretien individuel. A l'issue de ces rencontres, Madame Sandrine THIBOUT-PERRON, titulaire du diplôme d'Assistante de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques, a été choisie pour gérer l'établissement. Nous ferons plus ample connaissance avec elle dans le prochain bulletin municipal.



Travaux route de Poitiers et rue de la Clorine

Thierry MONTERO, Alain COCQUEMAS

Difficile de ne pas s'en apercevoir! Les travaux de renouvellement et de renforcement des conduites et des branchements d'eau potable de la route de Poitiers ont bien commencé avec la fin de l'été et ils se poursuivent rue de la Clorine.

Menés par ENGIE (mandatée par Eaux de Vienne (ex-SIVEER), ces travaux de terrassement se conjuguent à l'enfouissement des lignes électriques et de télécommunications, chantiers initiés par SOREGIES et la Commune. S'ajoutant à l'amélioration de l'alimentation en eau, l'enfouissement des lignes aériennes, éliminant les aléas climatiques, assurera une meilleure qualité et sécurité de fourniture en électricité. Un plus qui se double du renforcement esthétique pour notre commune et les riverains avec la disparition des poteaux disgracieux.

L'avancement des travaux se fait dans le sens route de Poitiers – rue de la Clorine. Pendant la durée des travaux, les rues concernées sont fermées à la circulation. Dans la journée une déviation est mise en place (sauf pour les riverains bien entendu). En fin de soirée et le week-end la circulation est partiellement rétablie. Tout en regrettant la gêne momentanée occasionnée par ces travaux, vos élus vous invitent à la prudence et au respect des déviations mises en place.

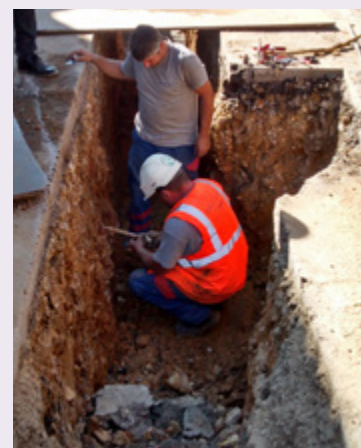




Photo: Bernardovideo

VIE ECONOMIQUE

Distributeurs automatiques de billets de banques (DAB): un avenir fortement compromis !

Isabelle BOUHIÉ

Votre municipalité essaie depuis des années d'obtenir l'implantation sur la Commune de Smarves d'un distributeur automatique de billets de banque. Les arguments qui nous ont toujours été avancés pour nous refuser cette installation sont aujourd'hui renforcés par les résultats d'une récente étude économique.

En effet, les retraits dans les automates régressent. Le besoin de liquidités diminue parce que les paiements par carte bancaire progressent, notamment avec le développement du paiement sans contact qui permet de régler ses achats par carte jusqu'à vingt euros.

Cette baisse de fréquentation des DAB se combine à des exigences réglementaires contraignantes et coûteuses en matière de sécurité et d'entretien.

Tant et si bien que les commissions bancaires ont été revues à la baisse et le seuil de rentabilité qui, durant les années passées, avait évolué sur des chiffres de 3000 à 4000 opérations par mois, s'affiche désormais à 6000 opérations mensuelles.

Une fréquentation dont ne peuvent se glorifier tous les automates bancaires de France !

Pourtant, dans un passé pas si loin-

tain, l'installation de DAB était un véritable service offert par les banques aux clients des commerces et aux administrés des communes. Aujourd'hui les banques font machine arrière.. non seulement elles n'en installent plus mais elles les suppriment !

Alors quel va être le sort des billets de banque et de la monnaie sonnante et trébuchante dans les années à venir ? La disparition progressive du paiement en espèces ne serait-elle pas amorcée ?

Face à ce constat, nous désespérons de voir un jour un tel automate à SMARVES !



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme Habiter Mieux

Vincent BILLY

Face à l'ancienneté du parc de logement privé sur le département de la Vienne et compte tenu des problématiques énergétiques le caractérisant, le Conseil Départemental de la Vienne a décidé de s'inscrire dans un Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter Mieux ». Soucieux d'une stratégie d'intervention efficace pour lutter contre la précarité énergétique, le Conseil Départemental allie ses forces avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) pour accroître les financements apportés aux bénéficiaires et la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour les outils statistiques et méthodologiques adaptés.

Ce programme concerne tout le département de la Vienne et s'inscrit totalement dans les objectifs portés par vos élus puisqu'il vise une amélioration des conditions de vie des habitants de Smarves. Son principal enjeu: la lutte contre la précarité énergétique.

Le PIG permet d'intervenir sur deux missions: l'amélioration énergétique et la sortie d'insalubrité des logements pour les propriétaires occupants.



SOLIHA Vienne a été choisi pour animer ce dispositif. Il est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches (conseils personnalisés, diagnostics techniques et thermiques, études de faisabilité, montages de dossier de demande de subvention...., jusqu'à la restitution des travaux).

Ce programme poursuit un triple objectif:

- **Social:** améliorer le confort thermique des logements, lutter contre la précarité énergétique et réduire les charges qui pèsent sur les ménages
- **Environnemental:** réduire les consommations énergétiques pour lutter contre le dérèglement cli-

matique. Avec près de 44% de la consommation finale d'énergie du pays et 23% des émissions de gaz à effet de serre, le bâtiment est le secteur le plus énergivore. Le Grenelle de l'environnement a fixé les objectifs suivants: d'ici 2020, réduction de 38% des consommations énergétiques et de 50% des gaz à effet de serre.

• **Economique:** structurer et renforcer la filière de rénovation énergétique, intensive en emplois non délocalisables. La rénovation de 500.000 logements induit la création ou le maintien de 75.000 emplois directs et indirects.

N'hésitez pas à contacter SOLIHA Vienne : 05 49 61 61 86

D'importantes aides financières peuvent être apportées aux particuliers, en voici un exemple:

Madame R habite un pavillon des années 80. Sa facture énergétique dépasse 10% de son budget global, et sa situation financière est devenue très difficile.

En s'inscrivant au dispositif « Habiter Mieux », elle a pu réaliser un programme de travaux d'amélioration sur la performance énergétique de son logement et rendre plus accessible sa salle de bain. Madame R a diminué sa facture énergétique de 35% et a retrouvé un confort de vie.

Pour un coût de travaux de 12954€ TTC, (isolation des combles, changement des menuiseries, VMC, salle d'eau), Madame R a obtenu une aide de 11703€, soit 90% du coût total; il lui reste seulement à charge 1251€.





LES 16/18 ANS AU TRAVAIL



VIE ASSOCIATIVE

Club-House

Claudine PAIN-DEGUEULE

Les travaux de construction du club-house au stade M. Bernard ont débuté en septembre. La nouvelle construction de 100 m² s'inscrira dans la continuité du bâtiment actuel abritant vestiaires et tribunes et formera un ensemble homogène et cohérent. Le coût s'élèvera à 250 000 €. Les financements à ce jour: 71 600 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 43 000 € de subvention par le Conseil Départemental. Nous sommes toujours en attente d'une subvention de 40 000 € par la Fédération Française de Football.

Le solde du financement, à la charge de la commune, est couvert par la vente d'un terrain constructible sis au lotissement du Bois Chauveau.

Une réunion avec les utilisateurs du site (football, athlétisme) s'est tenue à la mi-septembre afin de trouver des solutions aux désagréments générés par les travaux et permettre simultanément la poursuite de leurs activités.

La fin des travaux est prévue en février ou mars 2017.



COMMUNICATION

« Autopartage et assurance »

Nathalie VALET

L'économie collaborative ou consommation partagée est en plein développement et de nouvelles pratiques ne cessent de se diversifier.

En effet, pour beaucoup de personnes, posséder un véhicule devient de plus en plus coûteux et contraignant. L'autopartage ou location de voiture entre particuliers, consiste à louer sa voiture via un intermédiaire qui met en relation des propriétaires proposant leurs véhicules à des utilisateurs qui souhaitent en louer un: Oucar, Drivy, Koolicar, etc ou directement entre particuliers sans intermédiaire (exemple: site « le bon coin »). Smarvoises et Smarvois, avant de vous lancer, soyez vigilants car selon la situation, il sera peut-être nécessaire d'adapter votre contrat pour que votre véhicule reste bien assuré.

Si vous louez votre voiture via un intermédiaire: si la plupart du temps une assurance auto est incluse dans le prix de la location, les garanties et les franchises risquent de vous réserver bien des surprises en cas d'accident. A défaut d'en informer votre assureur ou si cette pratique est exclue par votre assureur, les

garanties qui s'appliquent en cas d'accident ou de dommages à votre véhicule sont celles prévues par le site spécialisé et non celles incluses dans votre propre contrat d'assurance Auto. Seule votre garantie de Responsabilité Civile reste acquise.



Si vous louez votre véhicule sans intermédiaire: vous devez contacter votre assureur afin de vérifier que cette pratique est bien prise en charge par votre contrat d'assurance Auto. Souvent, les assureurs excluent cette pratique; ainsi pendant la période de location de votre véhicule celui-ci ne serait pas garanti s'il était endommagé, volé ou accidenté.

A Smarves, l'aire de covoiturage se situe au carrefour stratégique de La Croix de la Cadoue et il est constitué de cinq places aménagées à l'entrée du bourg, à proximité de l'axe principal de la route de Gençay (RD 741)

ÉCOUTE ET SOLIDARITÉ

Cérémonie du 11 novembre

Pour accentuer l'hommage rendu aux combattants de la Grande Guerre, des gerbes seront déposées à 9h30 au cimetière sur les tombes de soldats tombés de 1914 à 1918. Suivront la cérémonie religieuse à l'église à 10h30 puis le verre du Souvenir à l'espace Rabelais et le traditionnel banquet (sur réservation). Un groupe folklorique se produira 15h45.

L'Egall Chapelloise offrira un spectacle gratuit ouvert à toute la population.

Contact :
Régis Quinson 06 81 69 88 43

ETAT CIVIL

NAISSANCES

COINTAULT Mathéo	15/06/16
RINSANT SCLAVON Giulian	29/06/16
PENAUD Alice	15/07/16
SARDET MICHEL Marie-Océane	01/08/16
CARTELET Eden	02/09/16
OTTAVY Inès	16/09/16

MARIAGES

GROLEAU Pascal et BERNARDEAU Christine	04/06/16
LEBEAU Rodrigue et ISRAEL Céline	25/06/16
LATHUS David et LARRALDE Ingrid	25/06/16
FUMERON Mathieu et HERVIOT Elodie	16/07/16
PENAUD Yohan et PAILLER Angélique	30/07/16
DELAFOND Vincent et POURIN Laure	30/07/16
BARDEAU Christophe et PLANCHOT Adeline	13/08/16
BENCINI Steve et HERAULT Aurélie	13/08/16
GILARDEAU Juanito et SABOURDIN Virginie	13/08/16
FAVEAU Cédric et JUSTE Jennifer	20/08/16

DECES

PARNAUDEAU Robert	03/04/16
BOUÉ Raymond Irénée, veuf AUZÉMER Jacqueline	03/06/16
DECHAINE Patrick,	12/06/16
BERTON Jacqueline, veuve BLUTEAU Claude	20/06/16
VILOUX Solange, veuve RHEIN Robert	25/06/16
PARMENTIER Victor,	25/06/16
JOINEAU Rolland	02/07/16
GESLIN Paulette veuve ISSALY	06/09/16
COTIER Pierre	13/09/16